

“

Une personne en perte d'autonomie n'est jamais à l'abri d'une chute, d'un malaise, d'un accident... ”



Le premier service
de vidéo-vigilance
qui veille sur vous

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :

Milbox

44, rue Lamarck | 75 018 Paris

Tél : + 33 1 42 51 35 10 | Mail : contact@milbox.fr

by Link Care Services

SOMMAIRE

Editorial	P 3
Le dispositif EDAO	P 4
EDAO au domicile	P 5
EDAO en établissement	P 8
Ethique	P 11
Un dispositif reconnu et récompensé	P 12
Link Care Services	P 13
Annexes	P 16



L'accompagnement de nos aînés est l'un des grands défis des années à venir. Tout le monde s'accorde à le reconnaître, l'enjeu économique et sociétal est réel. L'allongement de la durée de vie, la volonté des personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, les transformations de nos modes de vie avec des cellules familiales plus petites, la nécessité de pouvoir accueillir les personnes âgées dans des structures sûres, sont autant de changements sociétaux qui nous interpellent : le modèle ne peut plus reposer sur un accompagnement exclusivement assuré par les proches ou le placement en maison de retraite.

Mais si tout le monde s'accorde sur le constat, les divergences apparaissent inmanquablement sur les solutions. Certains défendent l'accompagnement par l'humain. Et uniquement par l'humain. Ceux-là vont être confrontés, dans un avenir proche, à un principe de réalité : même si le développement des emplois dans le secteur des services à la personne est en pleine progression, il sera de plus en plus difficile de répondre à une demande exponentielle qui suppose, entre autres, des accompagnants informés et disponibles, des personnels qualifiés, des habitations adaptées... Sans compter le coût, pour les familles et la collectivité, qu'impliquerait la présence d'un auxiliaire de vie 24h/24 auprès de chaque aîné qui en ressent le besoin.

Il est temps de considérer les gérontechnologies pour ce qu'elles sont : sans a priori négatif irrationnel, sans non plus les présenter comme une solution miracle, mais simplement comme une solution complémentaire qui répond à un réel besoin. L'accompagnement de nos aînés ne sera plus binaire, il sera complexe, construit grâce à une palette de solutions : un auxiliaire de vie, le passage d'un proche, des moments de vidéo-vigilance... Ensemble, acteurs du secteur, nous devons construire ce système équilibré et complet où chacun puisse trouver sa place, tous unis vers un seul objectif : que l'allongement de la durée de vie soit la possibilité, pour nos aînés, de profiter pleinement de ces années gagnées, en toute sécurité, en toute sérénité.

Avec EDAO, nous apportons notre pierre à cet édifice. EDAO est un service de vidéo-vigilance qui peut, qu'il soit installé au domicile ou en établissement, améliorer les conditions de vie des personnes âgées, pallier les risques liés à la perte d'autonomie, accélérer la prise en charge des personnes en difficulté, et apporter un soutien, un vrai répit efficace pour les aidants, qu'ils soient familiaux ou professionnels. EDAO est une innovation technologique, encadrée par des règles éthiques strictes. Ce système de vidéo-vigilance repose sur un logiciel intelligent capable de discerner certains des gestes de la vie quotidienne de gestes anormaux, comme une chute par exemple. Ce logiciel est donc capable d'établir une différence entre quelqu'un qui s'assoit dans un fauteuil et quelqu'un qui s'effondre sur le sol. Dès qu'un comportement suspect est détecté, nos équipes de vigilance sont immédiatement alertées. Pour respecter au mieux la vie privée de chacun, ce n'est qu'à ce moment là, et seulement à ce moment là, que la liaison vidéo avec le domicile de la personne âgée est établie afin de vérifier s'il s'agit d'une alerte sans conséquence, ou s'il est nécessaire de prévenir une personne référente et les services de secours.

Nous sommes intimement convaincus qu'en développant ce type de solutions, la société pourra répondre, aujourd'hui et demain, au défi de la prise en charge de nos aînés. En accordant toute leur place aux innovations technologiques. Des innovations technologiques au service de l'Homme.

Richard Saccone
Président Directeur Général de Link Care Services

Le dispositif EDAO

► EDAO, 1^{er} service de vidéo-vigilance qui veille sur les personnes en perte d'autonomie :

Après plusieurs années de recherches et de développement, dans un premier temps consacrées spécifiquement à la maladie d'Alzheimer, puis à l'ensemble des pathologies liées à la perte d'autonomie, la société Link Care Services lance EDAO, premier service de vidéo-vigilance qui veille sur les personnes en perte d'autonomie. Cette solution innovante a été testée, étudiée, évaluée par des professionnels de santé tout au long de sa création et de son développement.



- Une gérontechnologie unique basée sur un logiciel spécifiquement conçu pour répondre aux nouveaux enjeux soulevés par la perte d'autonomie.
- Une technologie qui permet la détection immédiate de comportements anormaux (chute, immobilité prolongée...).
- Une liaison vidéo établie instantanément en cas d'alerte : famille et secours peuvent être prévenus en moins de 3 minutes.
- Un système souple dont la mise en marche et l'arrêt sont à la discrétion de la personne âgée ou de son entourage.
- Un service qui s'adapte aussi bien au domicile qu'en établissement de soins.

Quelques chiffres sur la perte d'autonomie et la dépendance (Source : INSEE) :

- La France compte 12 millions de personnes de plus de 60 ans, soit 20% de la population.
- Les plus de 80 ans représentent 3,4% de la population ; dans 10 ans, ce chiffre aura doublé.
- Les dépenses médicales pour les personnes de plus de 80 ans représentent 11,9% des dépenses totales de santé.
- Aujourd'hui, même si la majorité des personnes âgées vivent encore à domicile ou en milieu familial, 6% des plus de 60 ans, et 25% des plus de 90 ans, vivent en institution. Ce chiffre augmente chez les personnes âgées dépendantes.

EDAO au domicile

EDAO est le premier service de vidéo-vigilance adapté aux personnes en perte d'autonomie vivant à domicile pour :

- Garantir leur sécurité ;
- Accélérer leur prise en charge en cas de problème ;
- Offrir des moments de répit à leur entourage.

► EDAO au domicile s'adresse :

- Aux personnes âgées qui peuvent ressentir une certaine appréhension lorsqu'elles sont seules chez elles ;
- Aux personnes en perte d'autonomie ;
- Aux personnes en grande dépendance et à leurs aidants.



► Un service sur mesure :

- EDAO est un système qui s'adapte à tous les domiciles : appartement ou maison. Les capteurs sont installés dans les pièces du domicile selon les souhaits de la personne bénéficiaire du service et de son entourage.
- EDAO a créé différents forfaits pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie, en fonction de leur situation personnelle, de la disponibilité de leur entourage, et des accompagnants professionnels dont elles peuvent bénéficier par ailleurs.
- EDAO repose sur un système d'abonnement mensuel avec un nombre d'heures prédéterminé, en fonction des besoins des utilisateurs.
- EDAO a conçu son offre en respectant le principe selon lequel une personne en situation de dépendance ne peut rester seule chez elle sans le passage d'un aidant naturel ou professionnel au moins toutes les 4 heures. En cas de dépassement de ces 4 heures consécutives, le service continuera à fonctionner mais l'aidant sera alerté. Si ces dépassements sont trop fréquents, et pour des raisons éthiques, la société Link Care Services se réserve le droit de dénoncer le contrat.

► Comment ça marche ?

Une fois l'installation réalisée, le service EDAO suit 4 étapes mêlant les automatismes de l'analyse informatique et l'expertise humaine pour une levée de doute efficace et instantanée.



1. La mise en service : Le système est enclenché par la personne elle-même ou par un membre de son entourage. Dès que le système est mis en marche, les caméras installées transmettent un flux d'images cryptées par Internet vers un serveur informatique d'analyse comportementale.

2. La vigilance automatisée : Le respect de l'intimité est totalement assuré puisque les images sont cryptées et uniquement analysées par les ordinateurs du centre de vigilance EDAO. Le serveur d'analyse détermine automatiquement si une situation nécessite une levée de doute.

3. La levée de doute : En cas de comportement anormal, la liaison vidéo est automatiquement établie avec les opérateurs spécialisés du centre de vigilance EDAO. Les opérateurs s'assurent ainsi de la situation réelle, en visionnant en direct ce qui se passe au domicile.

↳ **Reprise de la vigilance** : Une alerte ne nécessite pas obligatoirement un besoin d'assistance: la personne a pu par exemple monter sur une chaise, ce qui est une situation à risque, et en est redescendue sans encombre. Le système est alors réenclenché, la vigilance reprend son cours.

↳ **L'assistance** : Si les images révèlent une situation nécessitant une intervention extérieure, les opérateurs EDAO préviennent immédiatement la famille, et appellent, si besoin, les services de secours. Grâce à EDAO, en quelques minutes, la personne en difficulté est prise en charge.

► Activer ou désactiver le service EDAO

La personne en perte d'autonomie ou ses aidants sont libres d'activer ou désactiver le service quand bon leur semble. Un simple appel à la plateforme d'opérateurs de vigilance permet une réactivité immédiate.

► Témoignages

Grâce à EDAO, une personne en perte d'autonomie peut rester à son domicile, seule, en toute sécurité. Ses proches, qu'il s'agisse de la famille ou d'accompagnants professionnels, ne sont sollicités qu'en cas de problème. Rassurés, ils peuvent vaquer à leurs activités l'esprit plus tranquille.

Des utilisateurs témoignent :



Gérard M., gendre de Paulette, 92 ans, atteinte de la maladie d'Alzheimer.

« Avoir sous sa responsabilité une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer n'est pas chose facile. Malgré la présence d'une aide-ménagère 10 heures par jour, 7 jours sur 7, il y a des moments de la journée pendant lesquels Paulette est seule et tout peut arriver : chute, malaise, etc. Dans ces situations d'alerte, le système EDAO intervient et agit très rapidement. Un jour, elle est tombée sur le sol sans pouvoir se relever pendant l'heure de repos de l'aide-ménagère. Dans les minutes qui ont suivi, EDAO nous a appelés et nous sommes intervenus. Ce système apporte un confort et une sécurité pour le maintien des personnes à domicile ».



Pierre P., mari de Nicole, 81 ans, victime d'un accident vasculaire cérébral.

« La vidéo-vigilance me permet de sortir l'esprit plus tranquille chaque jour de 15h à 18h. Avant je sortais, mais moins longtemps et c'était moins sûr. Maintenant, quand je sors, je suis beaucoup moins inquiet. Je sais que, s'il y a le moindre incident, je serais prévenu aussitôt. Je fais ce que j'ai à faire : des courses, un tour à la bibliothèque, un rendez-vous avec un copain. S'il lui arrive quelque chose, je sais que je serais alerté et c'est très rassurant ».



Monique Carlotti, Directrice Générale de l'association Dom'Hestia Assistance.

« Dom'Hestia assistance est une association qui s'occupe du maintien à domicile des publics fragilisés. Le maintien à domicile de ces personnes est très complexe. Souvent, elles ne souhaitent pas être aidées, voire n'ont pas conscience de leur état. Lors de l'évaluation avec les familles, nous nous sommes rendus compte qu'il était très difficile de trouver le juste équilibre entre une présence et pas de présence, en sachant que l'absence est facteur de risque. C'est à ce moment que le dispositif EDAO prend toute sa place parce qu'on peut avoir une présence-absence puisque c'est une vigilance à l'extérieur. EDAO nous permet désormais d'assouplir nos modalités d'interventions. Le partenariat entre nos deux structures permet aujourd'hui d'assurer la sécurité, la dignité et de donner un accompagnement juste. Pour moi, c'est un dispositif idéal. ».

EDAO en établissement



EDAO s'adresse également aux établissements d'accueil de personnes âgées fragiles : EHPAD, maisons de retraite, centres hospitaliers, résidences services...

Ces structures d'accueil évoluent dans un contexte de handicaps de plus en plus marqués. Les moyens financiers sont souvent limités. Les exigences des familles et des autorités de tutelle sont de plus en plus formalisées.

Pour répondre à ces nouveaux défis, le système EDAO permet de :

- Veiller en permanence à la sécurité des résidents en détectant de manière systématique certaines situations à risque ;
- Alerter immédiatement le personnel en cas de problème pour assurer la prise en charge ;
- Libérer du temps pour l'équipe soignante et la rendre plus disponible aux soins en l'aidant à mieux cibler ses interventions.

► Installation

Le système EDAO s'intègre dans la structure d'hébergement pour sécuriser chambres et espaces communs. Il peut s'interfacer facilement avec les dispositifs d'appel malade, bippers et téléphones mobiles.

Une installation sur mesure du système est proposée à chaque établissement en fonction de ses besoins (profils des résidents, organisation du personnel, projet d'établissement...). L'installation est discrète et s'intègre dans un aménagement sécurisé. Elle est réalisée par des équipes professionnelles formées pour intervenir en établissement dans le respect des normes d'hygiène et le respect des personnes occupant les lieux.

► Comment ça marche ?

EDAO est un système qui s'adapte à tous les établissements. Il est paramétré pour reconnaître les principales situations à risque rencontrées dans l'hébergement de personnes âgées dépendantes.

Veillant en permanence sur la sécurité des résidents, le logiciel EDAO analyse les comportements observés et génère une alerte si un risque est détecté. Le personnel est pleinement assisté dans la prise en charge des résidents qui en ont besoin.

EDAO renforce la sécurité des résidents et assiste le personnel grâce à trois fonctions essentielles : la veille, l'identification des situations à risque et l'alerte des personnels.



- 1. La vigilance :** Le système fonctionne dans les plages horaires définies par l'établissement. Les résidents peuvent être sécurisés en fonction de leurs besoins. Dès que le système est en marche, EDAO analyse le comportement de la personne dans son lieu de vie. Le système est sûr et ne demande aucune intervention humaine. Les résidents n'ont pas besoin de porter un accessoire sur eux. Le respect de l'intimité est totalement assuré puisque les images sont cryptées et analysées uniquement par les ordinateurs EDAO.
- 2. La levée de doute :** EDAO s'adapte aux besoins de vigilance de nuit (gestion du réveil, du lever, des passages aux toilettes, de la chute, de l'errance, des fugues...), comme de jour (gestion des patients en chambre, des lieux dangereux, des accès...). Les situations à risque sont identifiées par les modules d'analyse comportementale développés par Link Care Services, fruit de quatre ans de recherches et développement en collaboration avec les professionnels de l'hébergement des personnes âgées dépendantes.
- 3. L'intervention :** Dès qu'une situation à risque est identifiée, une image est mise à disposition du personnel, un message est envoyé sur les bippers et téléphones mobiles des soignants, précisant la chambre, l'étage et la nature du risque identifié. Le personnel peut confirmer le problème et adapter son intervention. La prise en charge des résidents peut être garantie dans les plus brefs délais.

↳ **Assisté dans ses tâches de vigilance, le personnel est plus libre pour les soins et l'accompagnement des résidents.**

► Formation des équipes soignantes

EDAO apporte le plus grand soin à la formation et à l'accompagnement de l'équipe soignante qui est au cœur du dispositif de vigilance. Les personnels, travaillant le jour et la nuit, sont formés à l'utilisation du dispositif (alerte, levée de doute, acquittement...) ; le système s'intègre pleinement dans leurs pratiques.

Un Comité d'Ethique et de Contrôle est créé au sein de chaque établissement. Ce comité est garant du respect des bonnes pratiques. Les membres se voient alors proposer une formation spécifique.

► Maintenance

L'ensemble de la solution EDAO est garanti et maintenu par la société Link Care Services. Ceci inclut le maintien en condition opérationnelle des matériels composant la solution, le support aux utilisateurs et administrateurs et l'assistance à la mise à jour des paramètres spécifiques.

► Témoignage

Des délais d'intervention plus courts en cas d'incident, c'est une sécurité accrue, un meilleur confort de vie pour les résidents, des meilleures conditions de travail pour l'équipe soignante, et une plus grande tranquillité d'esprit pour l'entourage familial...

Un professionnel témoigne :



Docteur Patrick Métails, médecin interniste, gériatre.

« Nous utilisons ce dispositif en continu. Toutes les zones de l'établissement peuvent ainsi être mises sous surveillance. Avec EDAO, l'alerte est déclenchée seulement en cas de danger ou de problème. EDAO renforce l'efficacité des équipes dans la prise en charge, particulièrement la nuit. Le soignant est plus disponible au lit du patient car le point essentiel dans l'accompagnement des personnes fragiles, c'est la relation humaine. EDAO va cibler les actions et aider le soignant à se centrer sur l'essentiel de sa tâche. EDAO apporte aussi un bénéfice considérable au patient qui retrouve des moments de « reprise de contrôle » tout en étant en permanente sécurité.

EDAO, c'est une nouvelle démarche dans l'accompagnement et la prise en charge des résidents. C'est formidable de constater et d'apprécier l'apport des nouvelles technologies au service de la médecine et du soin. »

Ethique

Conçu pour s'adapter au mieux à la vigilance des personnes en perte d'autonomie, le système EDAO proposé par la société Link Care Services, respecte des principes éthiques et légaux qui doivent guider l'accompagnement des personnes vulnérables.

► Des images visibles qu'en cas d'alerte

Par souci éthique, les images provenant des domiciles ne sont visibles qu'en cas d'alerte. Les images s'affichent sur le poste d'un opérateur uniquement lors de la détection d'une situation à risque (chute, immobilité, sortie du domicile). **En moyenne, moins de 3% du temps réel de vigilance est ainsi visualisé par l'opérateur chargé de lever le doute.**

► Un Comité d'Ethique et de Contrôle vigilant

Le service EDAO est encadré par une charte éthique. Cette dernière repose sur un respect des bonnes pratiques. Le fonctionnement du dispositif est surveillé par un Comité d'Ethique et de Contrôle. Ce comité est un organisme indépendant regroupant différentes sensibilités du monde médical, juridique, sociologique et un représentant des familles (Cf. charte éthique en annexe).

► Une utilisation conforme à la réglementation

L'utilisation de la vidéo est strictement réglementée pour garantir le respect des libertés individuelles. Comme tous les dispositifs utilisant le média vidéo, EDAO a déclaré son activité auprès de la CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

► La signature d'un contrat entre la personne bénéficiant du service ou son entourage et la société Link Care Services

Pour garantir la pleine acceptation des conditions de vente et ne pas abuser de la faiblesse de certaines personnes en perte d'autonomie, les représentants EDAO rencontrent la personne et son entourage. Le contrat est signé avec la personne en perte d'autonomie, ou son représentant légal le cas échéant. En tant qu'adhérent à l'ASIPAG (Association Solutions Innovantes Pour l'Autonomie et Gérontechnologies), la société Link Care Services a signé la charte éthique de l'association (cette charte est téléchargeable sur le site de l'ASIPAG : www.asipag.org)



Un dispositif reconnu et récompensé

► Un dispositif reconnu : le label « Services à la personne »



Depuis janvier 2009, la société Link Care Services, éditrice de la marque EDAO, a obtenu le label "Services à la personne", délivré par l'Agence Nationale du Service à la Personne.

Ce label permet aux utilisateurs du dispositif de bénéficier d'une réduction fiscale de 50% sur le coût total, selon la loi de finances en vigueur.

Ce label certifie le sérieux du dispositif EDAO : ce label n'est en effet délivré qu'après examen approfondi d'un dossier extrêmement complet fourni par l'entreprise demandeuse.

► Un dispositif récompensé

↳ Le Grand Prix Malakoff Médéric – Technologie Autonomie



En 2009, LCS a reçu le Grand Prix Malakoff Médéric Technologie Autonomie pour son dispositif novateur de gérontechnologie destiné aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Ce prix récompense les initiatives – actions ou études – visant à promouvoir le développement des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées à leur domicile.

↳ Le concours Autonom'lab organisé par Limousin Expansion



En 2009, LCS a été le lauréat du concours Autonom'lab à la suite de l'appel à projet « solutions innovantes pour l'autonomie des personnes », la société s'est vue récompenser dans la catégorie « Projets en création et en développement ».

↳ Les Trophées du Grand Age 2010



En 2010, LCS a reçu le Trophée du Grand Age catégorie « Initiative Alzheimer et maladies neurodégénératives » pour son dispositif. Créés par Gérontechnologie.net, les Trophées du Grand Age, permettent de découvrir et de récompenser les meilleures initiatives et innovations destinées à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Link Care Services

Link Care Services (LCS) est une société éditrice de solutions de vidéo-vigilance fondée en 2006 par Richard Saccone et Laurent Hirsch.

Depuis le début de son histoire, Link Care Services a placé l'utilisateur, personne dépendante ou professionnel de la prise en charge, au centre de son développement.

- Dès 2006, l'expérience commune des deux fondateurs, tous deux confrontés dans leur vie privée à la maladie d'Alzheimer, les a mené vers la recherche d'une solution inédite pour venir en aide aux personnes dépendantes et leurs accompagnants.
- Entre 2007 et 2008, une analyse fine des besoins des personnes en perte d'autonomie a été réalisée auprès de professionnels de la prise en charge (médecins gériatres, psychiatres, directions d'établissement), des pouvoirs publics (conseils généraux et mairies) et de différentes associations dédiées.
- En 2009, après s'être concentrée sur les solutions adaptées aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, la société a axé son développement sur l'ensemble des pathologies liées au vieillissement et à la perte d'autonomie.
- En 2010, Link Care Services a équipé du dispositif EDAO plus de 600 chambres dans différents établissements et débuté son déploiement chez les familles.

Link Care Services est la première société au monde ayant fourni une solution de sécurité pour les personnes dépendantes et le répit de leurs aidants.

Les services et solutions EDAO de Link Care Services sont disponibles en France et prochainement au Canada.

Le Laboratoire Link Care Services

Profitant des retours du terrain, une équipe pluridisciplinaire mêlant marketing et technique réfléchit au développement et à l'amélioration de solutions centrées sur l'utilisateur profitant des dernières avancées en matière d'intelligence dans l'image.

Les pistes actuelles de recherche mènent vers la reconnaissance faciale et l'étude dynamique des postures.

► Quelques dates marquantes du développement de la société :

- Septembre 2005 :** Rencontre des deux fondateurs. Après avoir partagé leurs expériences, ils décident de réfléchir à de nouvelles solutions adaptées aux aidants.
- Juillet 2006 :** Création de l'entreprise.
Signature des partenariats avec les éditeurs de logiciels.
- Juillet 2007 :** Première implantation expérimentale au sein de l'EHPAD d'Epidaure (92) et mise au point des premiers dispositifs de vigilance : détection de chute...
- Septembre 2007 :** Signature des premiers partenariats avec des acteurs du maintien à domicile (Dom'hestia, Elizabeth...).
- Février 2008 :** Premières implantations expérimentales chez des particuliers.
- Juillet 2008 :** Première levée de fonds. Prise de participation d'Isource-gestion, fond commun spécialisé dans l'amorçage des entreprises innovantes.
- Octobre 2008 :** Finaliste du 5^{ème} speed starting up SFR, concours de la meilleure start-up innovante.
- Décembre 2008 :** Installation du dispositif à la clinique de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Groupe Clinéa (78).
- Janvier 2009 :** Reconnaissance du statut de « Service à la personne » par l'Agence Nationale des Services à la personne.
- Juillet 2009 :** Deuxième levée de fonds destinée au développement de la société sur l'ensemble du territoire.
Installation du dispositif au sein de l'hôpital privé gériatrique des Magnolias, à Ballainvilliers (91).
- Juillet 2009 :** LCS est le lauréat du concours Autonom'lab organisé par Limousin Expansion dans la catégorie « Projets en création et en développement ».
- Décembre 2009 :** LCS reçoit le Grand Prix Malakoff Médéric – Technologie Autonomie.
- Mai 2010 :** LCS reçoit le Trophée du Grand Age catégorie « Initiative Alzheimer et maladies neurodégénératives »
- Septembre 2010 :** Installation du dispositif au sein de l'EHPAD La Roseraie à Croissy sur Seine, en partenariat avec Malakoff Médéric.
- Décembre 2010 :** Link Care Services lance EDAO.
- Janvier 2011 :** Installation du dispositif au sein de l'hôpital Bretonneau à Paris portant le nombre de chambres installées à plus de 600.

► L'équipe dirigeante

La société Link Care Services compte aujourd'hui une équipe de plus de 20 collaborateurs.

↳ L'équipe dirigeante



Richard Saccone, PDG et co-fondateur

Richard Saccone a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable, spécialiste de la gestion financière. Directeur financier d'un groupe d'audiovisuel à 24 ans, il se passionne pour le secteur et fonde son propre cabinet d'expert comptable spécialiste du domaine. Il participera ensuite au développement d'un groupe audiovisuel privé (société de production et agence de presse) avant de se lancer dans l'aventure LCS.



Laurent Hirsch, Directeur Général délégué et co-fondateur

Laurent Hirsch occupe le poste de Directeur Général délégué. Il est en charge plus directement de la commercialisation des services et des solutions, et du développement stratégique national et international. Il a occupé des postes de directeur commercial dans l'informatique et les télécoms au cours de son parcours professionnel. Il est accompagnant d'un proche touché par la maladie d'Alzheimer, membre de France Alzheimer et de l'Association Française des Aidants.



François Besson, Directeur des ventes et marketing

François Besson est directeur des Ventes et Marketing. Titulaire d'un MBA de UCLA aux Etats-Unis, il bénéficie d'une expérience de près de vingt ans dans la commercialisation de solutions technologiques, le management d'équipes et l'innovation en France et à l'international.



Thomas Chiroux, Directeur technique

Thomas Chiroux a débuté sa carrière en tant qu'ingénieur Télécom et a accompagné pendant une douzaine d'année l'évolution de la déréglementation des télécoms. D'abord responsable de projets en téléphonie, il a rejoint le groupe LDCOM pour s'occuper des premiers déploiements DSL au début des années 2000. Il a ensuite pris différentes responsabilités au sein du groupe.

“

Une personne en perte d'autonomie n'est jamais à l'abri d'une chute, d'un malaise, d'un accident...”



Le premier service
de vidéo-vigilance
qui veille sur vous

ANNEXES



CHARTRE ETHIQUE

Depuis leur création Link Care Services, LCS Services et LCS Solutions, ont conçu, testé et proposent maintenant des dispositifs, dans le plus grand respect des libertés individuelles et de l'éthique attachée à l'accompagnement des personnes vulnérables en perte d'autonomie.

Nous avons décidé qu'un Comité d'Ethique et de Contrôle devait être capable de surveiller ces règles et valeurs professionnelles en permanence.

► **Nous appliquons ces règles professionnelles à trois niveaux :**

- ✎ au niveau des personnes malades et vulnérables,
- ✎ au niveau de leurs aidants formels ou professionnels,
- ✎ au niveau de nos collaborateurs directs ou indirects.

Au niveau des personnes malades et vulnérables, nous avons été très sensibles aux travaux réalisés par l'Espace Ethique. Dans ces conditions, nous avons décidé de veiller au maximum à respecter les engagements suivants :

- ✎ *Reconnaitre le droit de la personne malade à être, ressentir, préférer, refuser ;*
- ✎ *Respecter le choix de la personne malade ;*
- ✎ *Respecter les liens affectifs de la personne malade ;*
- ✎ *Respecter la liberté de conscience de la personne malade et valoriser ses activités ;*
- ✎ *Respecter la personne malade, ses biens et ses choix matériels ;*
- ✎ *Soigner, respecter et accompagner la personne malade jusqu'à la fin de sa vie ;*
- ✎ *Faire bénéficier la personne malade de la recherche et de ses avancées ;*
- ✎ *Contribuer largement à la diffusion d'une approche éthique.*

Au niveau des aidants, familiaux ou informels, nous avons retenu les réflexions de la Charte Européenne de l'aidant familial, qui fixe la place, la définition et le rôle de l'aidant familial. Ainsi nous relèverons :

- ✎ *L'aidant familial est la personne responsable du soutien, de la surveillance du patient ;*
- ✎ *L'aidant familial est accepté par la personne en situation de dépendance ;*
- ✎ *L'aidant familial doit pouvoir choisir d'accomplir son rôle ;*
- ✎ *La place de l'aidant familial doit être reconnue et prise en compte dans toutes les politiques de santé et de protection sociale ;*
- ✎ *L'aidant familial a droit aux soins et au soutien ;*
- ✎ *L'aidant doit bénéficier de droits sociaux et de moyens pour effectuer son accompagnement ;*
- ✎ *La qualité de vie de la personne aidée et celle de son aidant sont interdépendantes ;*
- ✎ *Le droit au répit est une nécessité fondamentale pour l'aidant ;*
- ✎ *L'aidant doit être informé de ses droits et devoirs.*

Le Comité d’Ethique et de Contrôle (C.E.C) joue un rôle d’interface entre les équipes de Link Care et les familles utilisatrices des services. C’est lui qui reçoit les demandes d’informations et s’engage à répondre à chacune dans un délai de 72 heures ouvrées maximum. Il vérifie le respect des normes et l’application des textes législatifs, en matière de liberté des individus, sur les questions de cryptage des données, stockage des informations confidentielles confiées.

Il est consultable uniquement par écrit à l’adresse :

Comité d’Ethique et de Contrôle – Link Care Services – 296 rue Lecourbe – 75015 PARIS

Par mail : cec@linkcareservices.com

Pour chacune des implantations de notre système en établissement nous veillons à ce que, conformément à la définition de l’offre, le Comité d’Ethique et de contrôle local, responsable des mêmes attributions que celles de notre C.E.C., soit bien mis en place.

Au niveau de l’entreprise, nous avons veillé à ce que les principes suivants soient mis en œuvre :

- *S’engager à tout mettre en œuvre pour garantir la qualité et l’efficacité des services aux aidants ;*
- *S’engager à respecter la législation la plus stricte concernant la gestion et la conservation des données des personnes, (Loi informatique et liberté – Déclaration à la CNIL) ;*
- *Veiller à toujours respecter au maximum les principes de non discrimination à l’égard des personnes recrutées ;*
- *Intégrer contractuellement, dans les liens de subordination, le secret professionnel absolu et la confidentialité des informations portées à la connaissance de nos salariés dans l’exercice de leur mission ;*
- *Assurer la meilleure formation possible des équipes aux pathologies cognitivo-comportementales ;*
- *Promouvoir les associations et fédérations d’associations d’aidants, ou de famille.*

► **Les premiers membres du Comité d’Ethique sont :**

- **Laurent Hirsch**, Directeur Général Délégué de Link Care Services
- **Olivier Bernheim**, Avocat
- **Jean Cassien Billier**, Professeur de Philosophie à l’Université de Paris la Sorbonne